

## INFORMATION SUR LE PROFIL DE COMPETENCES DES DE



Le démarrage de la nouvelle « mouture » du profil de compétences des DE se fera le 18 juin, avec une période d'appropriation pour les agents-es et fermeture des sites le 14 juin.

D'après la DR, c'est un nouvel environnement de l'espace DE qui est très facilitateur.

On s'interroge sur la sécurité des données qui pourront être mises en lignes (diplômes, lettres

de recommandations d'anciens employeurs...) et sur le risque d'accentuer encore plus la fracture digitale pour les moins autonomes.

## BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTIONS 2017/2018

Peu de changements par rapport à la campagne de promotions précédente car si l'on résume la campagne de promotion 2017, il ne fait toujours pas bon être :

- une femme (même si l'écart se réduit un peu),
- handicapé-e (parce que « on ne va pas faire de discrimination positive sur les TH parce qu'ils sont TH, seules les compétences sont prises en compte » dicit le DRH.... cela sous-entendrait-il que les TH sont moins performants ?????)
- et à temps partiel (parce que « il faut comprendre les ELD, les agents à temps partiel, on les voit moins, donc on y pense moins pour les promos »).



## INFORMATION SUR LA PROCEDURE DES MISSIONS



Le document fourni par la DR différencie la 'vraie mission' (positionnement ponctuel à la DG ou à la DSI), de ce qui est appelé mission mais n'en est pas en réalité (spécialisations ponctuelles telles que accompagnement global, alloform, cedre, etc... ; affectations temporaires telles que les interim, etc...).

Mais point de procédure comme indiqué dans le titre...

## PROCHAIN CE LE 31 MAI 2018